

# CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT

CD/PV.1071  
14 juin 2007

FRANÇAIS

---

## COMPTE RENDU DÉFINITIF DE LA MILLE SOIXANTE ET ONZIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

tenue au Palais des Nations, à Genève,  
le jeudi 14 juin 2007, à 10 h 10

Président: M<sup>me</sup> Elisabet BORSIIN BONNIER (Suède)

La PRÉSIDENTE (parle en anglais): Je déclare ouverte la 1071<sup>e</sup> séance plénière de la Conférence du désarmement.

Nous avons reçu un message que nous adresse le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Ban Ki-moon. Je vais à présent donner la parole au Secrétaire général de notre Conférence et Représentant personnel du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies pour qu'il nous donne lecture de ce message.

M. ORDZHONIKIDZE (Secrétaire général de la Conférence du désarmement et Représentant personnel du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies) (parle en anglais): Outre l'événement que cela représente pour notre Conférence, c'est pour moi un grand honneur et un plaisir de vous transmettre un message urgent que le Secrétaire général adresse à la Conférence du désarmement, et dont je vais maintenant vous donner lecture.

«Chers collègues,

J'ai suivi avec grand intérêt le déroulement des travaux de la Conférence, cette année. L'intensification de vos activités a suscité de grands espoirs que la diplomatie multilatérale du désarmement allait vivre un changement radical. J'ai été encouragé par les efforts que les Présidents de cette année ont déployés de concert pour tenter de régler le désaccord de longue date sur vos priorités.

Je ne saurais souligner avec assez de force combien il importe que vous surmontiez vos divergences. C'est là une question qui, au-delà des préoccupations en termes d'efficacité ou d'utilité de la Conférence, touche le cœur même de la situation internationale actuelle sur le plan de la sécurité, et c'est la raison pour laquelle pèse sur les États membres de cette Conférence une lourde responsabilité.

L'adoption du projet de décision présidentielle dont vous êtes saisis, complété au besoin pour éviter toute formulation de réserves, devrait assainir le climat international en matière de sécurité. Elle montrerait à l'ensemble de la communauté internationale que les problèmes de sécurité auxquels nous faisons face, loin d'être insurmontables, peuvent être réglés collectivement. À l'inverse, si vous n'accomplissez aucun progrès, cela risque fort d'avoir des incidences catastrophiques sur l'action menée aux plans multilatéral et bilatéral en faveur du désarmement.

Il est certes rare que l'on opte d'emblée pour un compromis, mais si l'on parvenait aujourd'hui à un arrangement équitable, cela ne priverait aucun membre de la Conférence de la possibilité d'affirmer la position de son pays au cours des différentes étapes des travaux de la Conférence qui suivraient l'adoption de la décision présidentielle.

Le moment est venu de prendre une décision. Je vous exhorte à bien réfléchir à l'occasion historique qui s'offre à vous et à la communauté internationale, et à imaginer l'avenir de la Conférence et du désarmement à l'échelle multilatérale si vous manquez une telle occasion. Je vous conjure de faire progresser les travaux de la Conférence, qui sont de la plus haute importance, dans un esprit de compromis et de concession.»

Ainsi s'achève le message que le Secrétaire général adressait à la Conférence et dont il m'a prié de vous faire part sans délai.

La PRÉSIDENTE (parle en anglais): Je vous remercie infiniment, et vous prie de dire au Secrétaire général combien nous apprécions qu'il suive de près ce que nous faisons ici, à la Conférence, et qu'il s'en préoccupe. Je voudrais également vous demander votre accord pour que le texte de ce message soit distribué en tant que document officiel de la Conférence.

J'ai convoqué la présente séance plénière parce que je souhaitais revenir sur la question de la recherche des moyens d'avancer grâce à une déclaration présidentielle.

Nous avons maintenant consacré un certain temps à des consultations présidentielles informelles, à participation non limitée, visant à déterminer si nous sommes en mesure de trouver une façon de progresser sur la voie de l'adoption d'un programme de travail pour la partie restante de cette session, sur la base du projet de décision présidentielle figurant dans le document CD/2007/L.1.

Ces consultations étant terminées, je vous sou mets maintenant une déclaration présidentielle complémentaire, publiée sous la cote CD/2007/CRP.5 et intitulée «Déclaration complémentaire du Président, reflétant une entente intervenue au sein de la Conférence au sujet de la mise en œuvre des dispositions du document CD/2007/L.1», qui vise à préciser les points soulevés par les délégations au sujet du projet L.1.

J'estime que chacun de ces deux documents énonce un message dénué de toute ambiguïté. Certains d'entre vous ont toutefois souligné à plusieurs reprises qu'ils souhaitaient en voir le contenu précisé davantage par une formulation explicite des liens entre les deux documents. Pour bien mettre les choses au point, je suggère à présent d'établir un troisième document extrêmement bref, réunissant les deux documents en un projet de décision très simple de la Conférence. Si cette solution est acceptée, cela mettra fin à un blocage qui dure depuis dix ans, et ainsi pourront débiter les travaux pour lesquels notre Conférence a été établie.

Le document de séance CRP.5 et le projet de décision en question sont joints en annexe à ma déclaration, qui vous est distribuée en ce moment-même.

Je ne m'attends pas à ce que vous y réagissiez dès aujourd'hui, mais je vous prie d'examiner avec le plus grand sérieux ce qui vous est proposé ici. Nous savons tous que cela ne répond pas pleinement à tous les vœux de chaque délégation. C'est cependant ce à quoi nous sommes parvenus à l'issue d'un long processus d'efforts collectifs et de compromis. Le temps dont nous disposons pour la présente session ne cesse de s'amenuiser d'heure en heure, mais il nous reste encore une possibilité d'entamer nos travaux. Pour ma part, je ne peux qu'espérer que vous êtes prêts à faire ce qui est réalisable à ce stade, à savoir nous engager dans le processus sans fermer aucune porte pour l'avenir. Je vous demande de bien garder à l'esprit le message que nous a adressé le Secrétaire général de l'ONU.

Je n'ai pour l'heure aucun autre orateur inscrit sur la liste pour la séance plénière d'aujourd'hui, à moins qu'une délégation ne souhaite intervenir. Je donne la parole à la délégation égyptienne.

M. SHOUKRY (Égypte) (parle en arabe): Puisque c'est la première fois que je prends la parole à cette séance officielle, permettez-moi tout d'abord de vous féliciter pour votre accession à la présidence de notre Conférence. Nous sommes pleinement convaincus que votre grande expérience de la diplomatie contribuera à la réalisation de progrès dans nos travaux.

J'aimerais vous dire ma grande reconnaissance pour les efforts que vous avez déployés depuis votre accession à la présidence en vue de trouver un moyen approprié de sortir de l'impasse dans laquelle sont depuis maintenant dix ans les travaux de la Conférence. Débattre de la décision présidentielle qui figure dans le document L.1, dans le contexte de négociations bilatérales ou multilatérales transparentes et approfondies, est le meilleur moyen de parvenir à un consensus entre les membres de la Conférence, et de permettre à la Conférence de s'atteler à la tâche qui l'attend, en s'appuyant sur une base solide, en tenant compte dans une égale mesure des intérêts de tous ses membres et en arrêtant la meilleure formule pour que la Conférence progresse sur des bases claires et dans le respect des procédures régissant ses travaux.

La délégation égyptienne se félicite également du projet de déclaration complétant le document L.1, qui est le fruit de vos consultations, ainsi que de la version modifiée établie grâce aux efforts collectifs d'un grand nombre de délégations, dont la mienne. Ma délégation s'est montrée extrêmement conciliante pour faciliter l'adoption du texte actuel. Il est évident que la déclaration modifiée complétant le document L.1 constitue un bon texte de base, avec le document L.1 proprement dit, pour la reprise des travaux de fond de la Conférence, et qu'il ouvre la voie à un consensus auquel ma délégation ne manquera pas de se joindre.

La déclaration complémentaire prend en compte un certain nombre des préoccupations que nous avons exprimées, et je saisis cette occasion pour vous remercier de les avoir comprises. Parallèlement, nous avons espéré et continuons d'espérer quelques petites modifications des paragraphes 2 et 3 pour donner plus de clarté et de précision à nos débats sur des questions d'une telle importance pour nous tous.

Je vous remercie, Madame la Présidente, et attends avec intérêt la poursuite des consultations, qui devraient déboucher sur un consensus entre tous les membres de la Conférence, compte tenu de toutes les préoccupations de chacun, qui nous permette de reprendre nos travaux en servant les intérêts de tous et en progressant davantage dans le domaine du désarmement.

La PRÉSIDENTE (parle en anglais): Je remercie le représentant de l'Égypte et donne maintenant la parole à la représentante du Pakistan.

M<sup>me</sup> JANJUA (Pakistan) (parle en anglais): Nous aimerions une nouvelle fois vous remercier de vous employer ainsi à réaliser des progrès sur la question du programme de travail de la Conférence du désarmement.

Aujourd'hui, vous nous avez présenté de nouveaux documents. Nous allons les étudier avec attention, consulter notre capitale et vous rendre compte à ce sujet. Nous prenons bonne note de ce que vous ne comptez pas sur une réaction immédiate de notre part.

(M<sup>me</sup> Janjua, Pakistan)

Nous aimerions simplement faire ici une observation. Nous remercions le Secrétaire général pour le message qu'il nous a adressé. À la fin du texte de ce message, qui nous a été distribué, figurent les mots «compromis» et «concession».

Si nous nous efforçons tous de faire des compromis, nous semblons moins insister sur les concessions. Or, il nous faut nous y consacrer davantage, au sein de la Conférence, si nous voulons parvenir à travailler tous ensemble et, comme vient de le dire l'Ambassadeur d'Égypte, prendre en considération les préoccupations de l'ensemble des délégations pour aller de l'avant.

Je ne doute pas que le Secrétaire général apprécierait le fait que des préoccupations très vives et fondamentales ont été exprimées ici, à la Conférence du désarmement, par certains de ses États membres, au sujet de points spécifiques relatifs au document CD/2007/L.1, qui ont un rapport direct avec leur sécurité nationale.

Cela étant dit, nous ne manquerons pas de vous faire part de nos propres observations au sujet de votre proposition.

La PRÉSIDENTE (parle en anglais): Je remercie la représentante du Pakistan. Je n'ai plus d'autre orateur sur ma liste. Je déclare donc nos travaux achevés pour aujourd'hui.

Notre prochaine séance plénière se tiendra le jeudi 19 juin, à 10 heures, dans cette même salle.

*La séance est levée à 10 h 30.*

-----